

Les élus des personnels d'éducation au conseil d'administration du lycée des Graves soumettent au CA du 10 novembre 2020 la motion suivante :

Au cours de l'année dernière, la communauté éducative, mais aussi les lycéens et leurs parents se sont massivement opposés aux E3C (1^{ère} étape de mise en œuvre du bac Blanquer) sur tout le territoire et sous diverses formes (motions, pétitions, refus de choisir les sujets, grève des surveillances, rassemblements...). Or, depuis le printemps 2020, une vague de répression se déploie à bas bruit : convocations au commissariat, dépôts de plainte, menaces de procédures disciplinaires, jusqu'à un refus de promotion.

Pour leur mobilisation contre les E3C, trois enseignant-es du lycée Desfontaines de Melle dans les deux Sèvres ont déjà subi une suspension à titre conservatoire de quatre mois prolongée de quatre mois. Ces trois collègues -et une quatrième mise en cause ultérieurement-, ont été convoqués devant une commission disciplinaire du 12 au 16 octobre au Rectorat de Poitiers. À l'issue de cette commission, le Rectorat de Poitiers a appliqué des sanctions particulièrement lourdes alors même qu'aucune n'avait obtenu d'avis majoritaire dans les conseils de discipline : une collègue est sanctionnée d'une mutation d'office, une autre est exclue de ses fonctions pour une durée de 15 jours (donc sans traitement), un troisième écope d'un abaissement d'échelon et la dernière d'un blâme.

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester n'est pas négociable, il est pour nous inacceptable que nos collègues soient poursuivis pour fait de grève.

Le personnel d'éducation du Lycée des Graves, demande au ministre de l'Éducation Nationale ainsi qu'à la rectrice de l'académie de Poitiers de bien vouloir entendre et reconnaître l'unanimité du soutien apporté aux quatre enseignants de Melle en abandonnant toute sanction contre eux.

Nous demandons aussi l'abandon de toute procédure disciplinaire ou pénale envers les personnels de l'Éducation et les lycéens mobilisés contre cette réforme du bac au nom du respect des droits syndicaux et des libertés démocratiques.